Le Conseil départemental de la Creuse recrute

sa/son CHARGÉ DE PROJET HABITAT/LOGEMENT

Direction de l'insertion, du Logement et de l'Emploi basée sur Guéret



PROFIL
- Avoir une bonne connaissance des politiques habitat/logement ;
- Niveau BAC + 3 minimum;
- Disposer de qualités rédactionnelles ;
- Être autonome ;
- Disposer d'une expérience professionnelle dans le montage et le suivi de projets et/ou d'actions ;

MODE DE RECRUTEMENT
Par voie de mutation, de détachement ou, à défaut, ouvert aux contractuels (CDD de 1 an) Cadre d'emploi A des attachés territoriaux ou des ingénieurs territoriaux

PRISE DE POSTE SOUHAITÉE
Début d'année 2027

DATE LIMITE DE DÉPOT DES CANDIDATURES
4 décembre 2026

CONTACT
Service recrutement et modernisation des pratiques
rh-recrutement@creuse.fr

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Placé sous l'autorité du **Directeur Insertion Logement et Emploi**, le **Chargé de projet Habitat/logement** gère le **volet Habitat/logement** sur l'ensemble du territoire départemental. Il est assisté par un gestionnaire de dossiers dans la conduite des projets relevant de son champ d'intervention et de son cadre réglementaire.

MISSIONS

- **Il participe avec les partenaires institutionnels concernés à l'ingénierie et la mise en place de projets et d'actions dans le cadre de contractualisation avec l'Etat, les collectivités territoriales et EPCI**
- **Il développe le partenariat local afin d'apporter des réponses à la population sur le volet habitat**
- **Il communique sur les dispositifs mis en place, en assure l'évaluation et propose des axes de progrès**
- **Il communique et contribue à l'émergence de projets en fonction des besoins**
- **Il gère et suit les lignes financières, enveloppes budgétaires (opérations programmées avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah): conventions GIP Creuse et Habitat et EPCI – FSL PLAI…)**
- **Il gère et suit les opérations programmées dans le cadre du PDI/ PLS et les conventionnements départementaux**

COMPETENCES SPECIFIQUE

- **Animer des partenariats**
- **Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions**
- **Piloter des diagnostics partagés entre acteurs et repérer les leviers d'intervention possibles de la collectivité**
- **Établir un état des lieux des dispositifs et acteurs**
- **Alerter la collectivité sur les opportunités et les risques (techniques, juridiques, financiers, etc.) inhérents à une stratégie ou à un projet**
- **Accompagner, orienter les porteurs de projet à l'élaboration de la demande de financement jusqu'au contrôle de l'opération, selon les dispositifs mobilisables**